

MARCILLY-D'AZERGUES

Du changement pour le personnel territorial



Emmanuelle Perret, à droite, a remplacé Véronique Mercier au secrétariat. Photo Progrès/Gilbert BLANCHON

Le conseil municipal du lundi 9 mai a donné une large part au personnel territorial en général et administratif en particulier.

Lors du précédent conseil municipal, il avait été décidé de créer un poste à l'occasion de l'arrivée de la nouvelle secrétaire. Véronique Mercier étant partie en retraite au début du mois de mai, il fallait supprimer son poste. La nouvelle secrétaire, Emmanuelle Perret, embauchée en tant qu'adjointe administrative pouvant prétendre à sa nomination en catégorie B, il faudra envisager de créer un poste correspondant.

D'autre part, l'agent chargé de l'accueil va quitter la mairie début juillet. Le maire propose de voter une délibération pour créer un 2^e poste d'agent d'accueil. Le conseil décide de créer un poste d'adjoint administratif 2^e classe.

Compte épargne temps

La commune n'était pas concernée jusqu'à présent mais désormais le compte épargne temps est obligatoire car un nouvel agent en bénéficiant et, en conséquence tous les agents peuvent y prétendre.

Peuvent en bénéficier les agents qui n'ont pas pris tous leurs congés. Les jours à rattraper peuvent aussi entrer dans ce dispositif. Le conseil accepte cet accord de principe.

Bulletin municipal

Les tarifs de partenariat en vigueur en 2021 sont maintenus et les différents formats reconduits. Des propositions sont faites pour améliorer la répartition des annonces dans le prochain bulletin.

Demande de subventions

Dans le cadre de redistribution des amendes de police, une demande de subvention sera adressée au département pour le réaménagement de la place du marché qui peut être pris en compte dans ce dispositif.

Le montant du devis est de 19753€. Le maire fait le point sur ce marché qui semble donner satisfaction aux Marcillois et aux forains présents le samedi matin.

Taxe d'aménagement

Jusqu'à la commune ne reversait rien à la communauté de communes. Ces dernières sont désormais obligées de reverser une part des taxes perçues lors des opérations d'aménagement.

Le conseil est invité à approuver le pourcentage reversé à la comcom (défini en conseil comcom) soit 10 % du total perçu. À titre d'exemple, la comcom aurait perçu de la commune de Marcilly la somme de 2956€ en 2021.

De notre correspondant Gilbert BLANCHON

CHAZAY-D'AZERGUES

Trois familles ukrainiennes accueillies dans la commune



Un moment de convivialité a conclu cette réunion enrichissante. Photo Progrès/Gilbert BLANCHON

Arrivées d'Ukraine le 21 avril, trois familles ont été accueillies par des Chazéens qui leur ont offert un hébergement temporaire.

Originaires de Dnipropetrovsk, à environ 250 km de Donetsk, trois jeunes mamans et leurs enfants (six au total) ont pu s'installer et prendre leurs marques pour organiser leur quotidien en essayant d'emmagasiner le maximum d'informations nécessaires pour vivre décentement. « Dès l'arrivée des familles, nous les avons accompagnées pour s'équiper de téléphones, obtenir un abonnement pour les transports en commun, ouvrir un compte en banque et se rendre à Villeurbanne où elles ont pu finaliser les démarches administratives indispensables. Tout cela a été réalisable en quelques jours et il faut souligner que les services dédiés

sont performants », détaille l'un des accueillants.

Parmi les services concernés, le département s'est aussi distingué au niveau du collège où les inscriptions d'une fille en 6^e et de deux frères ont été actées à l'issue d'un seul rendez-vous avec la principale de l'établissement. « Tout se passe bien. Ses copines sont très gentilles et l'ont prise en charge », indique en ukrainien la maman de Sacha, très contente aussi de l'accueil réservé à la petite Polina en maternelle.

L'association EFCO chapeaute les accueils au sein des familles

Vendredi dernier, une réunion avait lieu dans la commune voisine de Marcilly qui avait mis une salle à disposition. Les trois familles accueillantes et leurs accueillis ont rencontré les volontaires qui se sont proposés pour épauler ceux

qui reçoivent et s'inscrivent pour apporter leur aide dans leur domaine respectif et en fonction des attentes des réfugiés.

« Nous avons l'avantage de nous être engagés avec L'association EFCO, dont le but à l'origine est de promouvoir les échanges culturels avec le peuple ukrainien, et qui s'est rapidement investie dans l'accueil des réfugiés », ont expliqué les familles laissantes à Isabelle, coordinatrice de L'association, le soin de développer la philosophie d'EFCO, en insistant sur le principe de la « boucle Whatsapp » mettant en relation toutes les bonnes volontés. Plusieurs communes environnantes ont aussi reçu des réfugiés ukrainiens et d'autres arriveront sans doute. « Ce n'est pas le cas à Marcilly pour l'instant, mais nous sommes prêts », a conclu le maire.

De notre correspondant Gilbert BLANCHON

PORTE DES PIERRES DORÉES

À 86 ans, il expose ses peintures et sculptures

Jean-Jacques Arnaud, habitant de Liergues - commune déléguée de Porte des Pierres Dorées - depuis 1977, est âgé de 86 ans et n'a qu'une passion : la création de peintures et de sculptures. Il expose pour un mois dans l'atelier de son voisin et ami Pierre Cartillier. Le Progrès est allé à sa rencontre.

D'où vous vient cette passion pour la peinture ?

« J'ai toujours aimé peindre depuis ma jeunesse. À l'âge de 19 ans, j'ai adhéré au GAB (Groupement des Artistes Beaujolais). En dehors de mon métier de graphiste publicitaire, je peignais pour le plaisir. Habitant Beaugerard, la Saône m'a souvent inspiré. Comme vous pouvez le voir, je peins la terre et la campagne, mais aussi des bateaux ou des nuages. C'est de l'art abstrait. »

Vous vous êtes mis aussi à la sculpture ?

« Effectivement, étant retraité depuis 25 ans, je me suis mis à la sculpture du fer et de la pierre. Mon inspiration me vient en voyant les choses. Je suis grand



Jean-Jacques Arnaud n'a qu'une passion, la création de peintures et de sculptures. Photo Progrès/Jean Luc TORREQUADRA

amateur d'objets insolites et les formes des outils agricoles m'inspirent beaucoup. »

Comment vous faites vous connaître ?

« Après une suspension de plusieurs années pour des raisons familiales, professionnelles et mon service militaire, j'ai à nouveau adhéré au GAB, ce qui m'a permis d'exposer au salon des artistes Beaujolais en novembre à la salle des échevins à Villefranche-sur-Saône. »

Pourquoi une exposition de vos œuvres à Liergues ?

« Tout d'abord parce que c'est ma commune et ensuite, grâce à mon ami et voisin Pierre Cartillier, propriétaire de cet espa-

ce, qui apprécie beaucoup mes œuvres et qui m'a proposé cette exposition chez lui. Depuis le vernissage, il y a quelques jours, j'ai reçu aussi pas mal de visiteurs et de connaissances en dehors du village. »

Jusqu'à quand exposez-vous vos œuvres ?

« Mon expo sera visible jusqu'au 28 mai dans cette galerie Cartillier, 924 route de Pouilly à Liergues les jeudis et vendredis après-midi et samedis toute la journée. »

De notre correspondant Jean-Luc TORREQUADRA

Retrouvez plus de photos sur notre site internet : www.leprogres.fr

Pompes Funèbres Poyet Marbrerie
Frédéric Poyet
 Indépendant
« A votre service au prix le plus juste »
 Organisation d'obsèques sur toutes les communes et accès aux maisons funéraires
 28170000
 Route de Lozanne
 C.C des Arcades
 Civrieux-d'Azergues
 24/24 H - 7/7 J
04 78 33 69 36
 Habilitation Préfectorale n° 18609310

ALERTE INFO
 Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?

 contactez le
0 800 07 68 43
 Service & appel gratuits
 ou par mail à
LPRFILROUGE@leprogres.fr